

Comme disait mon ex, faut savoir tourner la page...

Edito

Avec les échéances électorales de ce printemps, il est clair qu'une page se tourne.

Si la suivante n'est pas écrite, nous savons déjà qu'après le 6 mai c'est une toute autre pièce qui sera donnée.

Réélu, Sarkozy n'aura plus de limite dans sa frénésie à ultra-libéraliser le marché, le droit du travail et chaque compartiment de nos vies, à démanteler les droits et les acquis sociaux, à liquider les services publics, la Fonction publique et les statuts de ses personnels.

Si c'est la gauche qui arrive aux responsabilités, qu'elle soit rassemblée, plurielle ou molle, elle aura le devoir d'entendre les luttes, les arguments et les propositions, en un mot la voix, de toutes celles et tous ceux sur lesquels elle a compté pour gagner. Et nous nous y emploierons, qu'on se le dise !

Pour le ministère de la culture, ce mandat de cinq ans qui s'achève aura été incontestablement la séquence la plus chaotique et affligeante de sa courte histoire. Cela dit, nos adversaires se sont heurtés, sans pouvoir jouir du moindre répit, à la résistance et à la combativité tenaces des personnels et de leurs organisations, au premier rang desquelles la CGT-Culture. La déculottée la plus cinglante, et peut-être la plus emblématique, fut l'abrogation du CDA à l'INRAP que certains esprits hargneux et non moins déterminés dans les cabinets ministériels voulaient généraliser à toute la Fonction publique !

Combien a-t-on vu, en cette période, dans tout le ministère, de luttes, de mouvements de grève, de manifs contre les suppressions d'emplois, la précarité, les destructions de services et abandons de missions, les externalisations à tout-va, la brutalité des dirigeants, l'instrumentalisation politique de la culture et du patrimoine incarnée dans le projet de Maison de l'Histoire de France, ... Les collègues de l'administration centrale, des DRAC, des musées, domaines et grands établissements, du Centre des monuments nationaux, des Archives, du Centre de recherche et de restauration des musées de France, de la Bibliothèque nationale de France, et beaucoup d'autres y ont jeté leurs forces, et se sont solidarisés. En l'espèce, qu'elle fut inoubliable cette présentation des vœux aux personnels du ministère de janvier 2009, où Christine Albanel dut fuir devant 2000 agents criant alternativement « retrait de la RGPP » et « l'INRAP à Paris » !

Il n'empêche, un constat s'impose : le ministère de la culture, ses services et la plupart de ses établissements ressortent profondément affaiblis de l'épreuve de la RGPP, de la cure d'austérité budgétaire et de la course effrénée aux fonds et sociétés privés pour réaliser les missions publiques que l'Etat, sous la coupe libérale, n'entend plus financer. Il ne reste plus de Directions des musées, des Archives, de l'architecture, du livre et de la lecture, des arts plastiques, mais nous comptons à présent une nouvelle Direction des industries culturelles !

Voilà ce qu'on retiendra de la politique pour la culture conduite depuis 2007, pilotée depuis l'Elysée, et pratiquement mise en œuvre par les deux locataires de la rue de Valois qui se sont succédé.

Oui, que la page se tourne, et vite !... Mais nous ne nous attendons sûrement pas à des lendemains qui chantent. Ce n'est, de toutes les façons, pas le genre de la maison.

Le 7 mai et après, on ne lâche rien !

Actualité **Appel international des archéologues grecs pour soutenir le patrimoine culturel grec**

Selon la Constitution grecque, le patrimoine culturel appartient au peuple grec et sa protection est une responsabilité de l'Etat. Le Service archéologique, dans le cadre du Ministère de la Culture, assume cette responsabilité. L'association des archéologues grecs a lancé un appel international de Soutien du patrimoine culturel grec contre les coupes du FMI

Si les monuments n'ont pas de voix, ils nous ont :

Nous, les 950 archéologues grecs, fonctionnaires qui travaillons au ministère grec de la Culture, et nous battons contre la destruction de notre pays et de notre patrimoine culturel, en raison des politiques dictées par le FMI et la troïka.

En tant que fonctionnaires, nous n'avons cherché ni le luxe ni les dépenses excessives, et nous n'avons pas été accusés de corruption, par contraste avec les pratiques du gouvernement et le système politique qui aujourd'hui promet de «sauver notre pays ».

Nous nous battons pour préserver la mémoire et les traces matérielles du passé, parce que nous savons qu'un peuple sans mémoire est condamné à répéter les mêmes erreurs, encore et encore.

En Novembre 2011, 10% de l'effectif total du ministère de la Culture, qui représentait les employés les plus expérimentés (plus de 33 ans d'expérience) a été contraint de quitter le service et de prendre sa retraite, dans le cadre de plans visant à réduire le nombre total des employés du secteur public en Grèce. D'autres réductions de personnel signifient que le ministère de la Culture ne sera pas en mesure de couvrir même ses besoins de base.

Le personnel du Service archéologique grec, depuis de nombreuses décennies, a travaillé avec des moyens pauvres et un financement limité

- ▶ Le financement de la culture en Grèce n'a jamais dépassé 1% du budget de l'Etat
- ▶ Les salaires nets des archéologues en 2009 étaient de 880 euros (nouvellement nommé) à 1550 euros (après 35 ans dans le service). En 2012, un archéologue nouvellement nommé reçoit 670 euros (après impôts et cotisations de sécurité sociale), et nous avons eu une réduction de salaire de 35%.
- ▶ En 2011, le budget pour le service archéologique est de 12 millions d'euros (avec une réduction de 35% par rapport à 2010) et en 2012, nous sommes confrontés à de nouvelles réductions.
- ▶ Malgré le cambriolage à la National Gallery et le vol à main armée au musée d'Olympie, le 5 Mars 2012, le ministre de la Culture a décidé de réduire le financement de la sécurité du Musée de 20%.

Une nouvelle loi va passer devant le parlement dans les prochains jours ; le gouvernement grec prévoit des compressions de personnel de 30 à 50% au ministère de la Culture.

Les dommages seront irréparables. Nous devons les arrêter!

Les monuments n'ont pas de voix. Ils doivent avoir la vôtre !

Nous lançons un appel pressant à nos collègues, aux chercheurs et aux citoyens de toute l'Europe et du monde entier, à toutes les personnes exprimant leur solidarité et leur soutien au peuple grec, pour défendre le patrimoine culturel et la mémoire historique. Les peuples d'Europe partagent le même destin. Les plans d'austérité et les mesures autoritaires, qui actuellement déchirent la Grèce et ses monuments, vont être imposées à travers l'Europe.

La culture est un terrain d'entente et notre destin commun.

Résistez ! Défendez le patrimoine culturel grec et de la démocratie.

- ▶ **Exprimez votre soutien au patrimoine culturel grec dans Facebook !**
- ▶ **Postez nos affiches et des messages sur vos sites Web et vos lieux de travail !**

texte complet (en grec) sur le site des archéologues grecs : <http://www.sea.org.gr>

Ce texte est extrait d'une information publiée le mercredi 21 mars 2012 sur le site <http://www.fabula.org> par Alexandre Gefen (source : Danièle Leclair)

<http://www.facebook.com/AssociationOfGreekArchaeologistsAgainstImfCuts>

Budget recherche et valorisation : statut- Inrap quo, voir rétro pédalage !

Le budget prévisionnel 2012, en ce qui concerne les jours recherches est en légère baisse de 235 jour/homme par rapport au BP de 2011, histoire de grappiller encore un peu plus d'un ETP au passage...

| | BP 2012**** | | | | | | BP 2011* | | | | CF 2010 | BP 2010** | 2009 réalisé*** |
|----------------|---------------|-----------------|--------------|--------------|-------------------------|---------------|---------------|-----------------|-------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| | PAS France | PAS étranger | PUI | COF/ BAR | Fouilles programmées | Total | PAS France | PAS étranger | Fouilles programmées | Total | PAS France | | |
| CIF | 3 190 | 171 | 310 | 230 | 120 | 4 021 | 3 471 | 60 | 90 | 3 621 | 2 932 | 3 572 | 2 536 |
| GEN | 1 489 | 40 | 200 | 190 | 117 | 2 036 | 1 812 | 85 | 67 | 1 964 | 2 051 | 1 929 | 1 964 |
| GES | 1 702 | 42 | 200 | 140 | | 2 084 | 2 194 | 44 | 0 | 2 238 | 1 004 | 1 557 | 1 605 |
| GO | 1 070 | 20 | 290 | 190 | 265 | 1 835 | 1 932 | 10 | 90 | 2 032 | 2 778 | 1 994 | 2 139 |
| GSO | 1 408 | 172 | 300 | 190 | 40 | 2 110 | 2 136 | 109 | 64 | 2 309 | | 1 841 | 2 707 |
| MED | 1 524 | 50 | 240 | 190 | 173 | 2 177 | 1 788 | 50 | 140 | 1 978 | 2 182 | 1 744 | 2 356 |
| NP | 1 645 | 70 | 260 | 190 | 20 | 2 185 | 1 616 | 60 | 20 | 1 696 | 1 897 | 2 272 | 1 586 |
| RAA | 1 172 | 25 | 200 | 180 | 30 | 1 607 | 1 751 | 0 | 40 | 1 791 | 1 956 | 2 091 | 2 438 |
| non ventilé | 300 | 10 | | | | 310 | 300 | 182 | 489 | 971 | | | |
| total | 13 500 | 600 | 2 000 | 1 500 | 765 | 18 365 | 17 000 | 600 | 1 000 | 18 600 | 14 800 | 17 000 | 17 331 |

▶ Avec 18 365 j/h de recherche l'activité de recherche inscrite au BP représentent 1,29%... ce qui est représente 6,4% des moyens humains tout axe compris du BP 2012. Ce niveau de financement est en dessous des besoins pour assurer à l'institut sa mission et on est bien loin des 10% revendiqués par la CGT. **inacceptable !**

▶ En ce qui concerne la valorisation, les 3700 jours

Il est grand temps que la tutelle réévalue les moyens alloués à nos missions fondamentales. En sera t-il de même avec l'entrée en vigueur en 2013 du nouveau mode de financement ?

Activités de recherche : les membres du Conseil scientifique saluent le travail des personnels de l'Institut.

La nouvelle et l'ancienne mandature du Conseil scientifique de l'Institut ont été réunies conjointement le 21 mars dernier.

▶ A cette occasion, la Direction Scientifique et Technique (DST) a présenté le bilan des trois dernières années des travaux de recherche effectués dans le cadre des jours PAS. Sans se gargariser comme certains, du nombre de publication par ETPT consommé, les logiques comptables ne s'appliquent pas à tout, les membres du CS ont salué ce bilan très positif. Par la suite, ils ont débattu sur les variations du nombre de publications par champ chronologique... histoire de comprendre les disparités et de voir comment y remédier.

culturelle et de valorisation de l'archéologie soit évaluées par l'instance.

...et de transparence pour les personnels !!

▶ Un des enjeux de la prochaine séance qui se déroulera le 26 juin, va être de discuter des critères d'attributions des jours PAS qui permettra de traiter les demandes en novembre pour 2013. Et là, il risque d'y avoir débat !!

Une procédure probablement à revoir et surtout à clarifier !

▶ Car le traitement de certains dossiers pour 2012 amène à quelques interrogations... La procédure prévoit qu'en amont du passage en CS, la DST et les adjoints scientifiques et techniques examinent collectivement les demandes pour en juger de leur bonne conformité avec les principes établis par le CS.

Exemple : une demande de publication hors cadre APP supérieure à 20 j/h sur un site dont le rapport de fouille n'a pas été rendu est considéré comme non recevable, car il faut l'avis de la CIRA. *lire la suite p.4...*

Un peu plus de visibilité...

▶ D'un point de vue plus général, les membres du CS ont demandé à ce qu'une meilleure lisibilité soit donnée des travaux de l'instance aux agents de l'Inrap, notamment par la mise en ligne sur l'intranet des comptes rendus des séances. Ils ont aussi demandé que, comme le prévoit le code du patrimoine (article R545-46) dans lequel a été transposé le décret 2002-90 portant statut de l'Inrap, les activités de diffusion



Avril 2012

Le Droit des agents

...suite de la page 3

► Or, il s'avère que quelques dossiers n'ont pas été présentés au CS, alors qu'ils ne rentraient pas dans ce cadre... Il s'agit, à notre connaissance, de demandes concernant des bilans géographiques ciblés chronologiquement. Sous prétexte que pour certains sites concernés par ces bilans (comment peut-il en être autrement sur ce type de projet ?) les rapports n'ont pas été rendus, la demande a été jugé non recevable.

Un critère inavoué... et synonyme d'inégalités !

► En fait, il semblerait plus que certaines appréciations aient porté sur les rapports en retard des personnels impliqués dans les demandes qu'ils soient en relation ou non avec le projet demandé. Pour la CGT, cela pose le problème de l'égalité de traitement entre les personnels. Car la pression opérationnelle n'est et n'a pas été la même partout et si vous avez accepté de répondre favorablement à des sollicitations parfois insistantes de

Négociation sur la résorption de la précarité à l'Inrap : où en est-on ?

► Suite à la réunion organisée en urgence par le Cabinet du ministre le 20 mars dernier, qui faisait suite au constat de désaccord des négociations de la veille, le Cabinet du ministre s'était engagé à préciser le cadre des négociations en cours. Par courrier aux organisations syndicales, la directrice de Cabinet du ministre a donc essayé, sans remettre en cause la méthode proposée par la direction générale de l'Inrap pour définir le besoin permanent de l'Institut, source principale du désaccord, de lâcher un peu de lest notamment avec la réintroduction des grands travaux, « dans une forme qui reste à définir, dans la définition du besoin permanent au plan national... ». Voici ci-contre le courrier de réponse de l'intersyndicale.

► Le fait que le ministère s'entête à vouloir imposer une définition du besoin permanent bien en deçà de la réalité n'a pas d'autre objet que de permettre à la direction de l'Institut d'avoir recours sans vergogne à un maximum d'emplois précaires. La CGT continuera de porter que la résorption de la précarité doit se baser sur la permanence du lien contractuel entre les agents précaires et leur employeur et de la nature du besoin. En cette période de « trêve électorale » et de départ tout azimuts des membres du Cabinet du ministre et en l'absence de calendrier pour les futures réunions, il apparaît plus que probable que ce soit le ou la prochain (e) ministre qui devra reprendre ce dossier.

Nous seront là dès le 7 mai pour lui rappeler notre revendication : un plan de résorption de la précarité à hauteur de 200 ETP

vos hiérarchie pour enchaîner opérations sur opérations, vos projets de recherche se voient retoqués avant même d'être présentés au CS... quel cynisme !!

► De plus, il s'avère que ce traitement « spécial » n'ait pas été appliqué de façon uniforme au niveau national ni même au sein de la même région ! Bienvenue au clientélisme ? Il n'est non plus pas acceptable de reporter ainsi la responsabilité des rapports en retard sur les personnels car les causes sont le plus souvent de la responsabilité de l'employeur (pression opérationnelle par manque d'effectifs, opération sous calibrée,...)...

Au regard de ces dérives, il est important que le CS réexamine l'ensemble de la procédure pour assurer une égalité de traitement à tous les personnels.

SGPA CGT-Culture Sud-Culture-Solidaires Snac-FSU CNT-CCS

Paris, le 12 avril 2012,

Elodie PERTHUISOT
Directrice du Cabinet du MCC
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Objet: plan de résorption de la précarité à l'Inrap.

Madame la directrice de Cabinet,

Par votre courrier en date du 23 mars 2012 adressé à l'intersyndicale Inrap, vous nous avez fait part de votre attachement à ce que l'Inrap puisse répondre à la fois à ses responsabilités sociales d'employeur et à ses obligations d'opérateur national du service public de l'archéologie préventive. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

A cette fin, nous tenons à vous préciser que nous sommes attachés à ce que le dialogue se poursuive sur notre revendication d'un plan de Cdisation à hauteur de 200 emplois.

Nous avons pris bonne note de la réintroduction des grands travaux dans la définition du besoin permanent au plan national.

Néanmoins, nous tenons à souligner à quelle point la méthodologie employée est biaisée et que nous la réfutons. Nous réaffirmons que la réalité que nous constatons au quotidien ne correspond absolument pas aux résultats de cette méthodologie tant au niveau national qu'au niveau local.

Nous sommes aussi sidérés que vous vous obstiniez toujours à exclure de vos propositions les personnels administratifs.

Nous tenons à ce que vos propositions soient élaborées en tenant compte de la réalité, le besoin permanent constaté par nos organisations étant nettement plus élevé que celui déduit par votre administration.

Nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, l'expression de nos salutations syndicales les meilleures.



SGPA CGT-Culture



Sud-Culture-Solidaires



Snac-FSU



CNT-CCS

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Avril 2012

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4